

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

CAHIER D'INFORMATION

produit par



CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



FILACTION

FONDS DE FINANCEMENT COOPÉRATIF SOCIÉTÉ EN COMMUNAUTÉ

DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE

La mise en place de politiques publiques en faveur de l'économie sociale est une nécessité pour sa construction et son épanouissement. La raison est assez simple : la reconnaissance et le soutien de l'État au développement de l'économie solidaire ouvrent l'accès à des moyens, notamment financiers, pour répondre adéquatement aux besoins de nos communautés. Le secteur des services à la petite enfance l'illustre bien. Des premières garderies populaires au formidable réseau

de CPE, l'évolution de ces entreprises d'économie sociale a reposé sur deux facteurs : la mobilisation des communautés et le support étatique. La construction d'une économie qui combat l'exclusion, qui respecte l'environnement, qui développe une citoyenneté active à travers l'autogestion et le contrôle démocratique, apporte à la société une contribution qui mérite une pleine reconnaissance et un soutien fort et durable de l'État.



Maison Adriana, Michel Tremblay, Alerte Centres-Sud

DES POLITIQUES POUR CONSTRUIRE UN AUTRE MONDE

L'enjeu des politiques publiques – qu'il s'agisse d'un soutien technique, financier ou autre – dépasse l'enjeu des outils et moyens matériels. Car, si l'économie sociale prétend contribuer à la construction d'un autre monde, elle doit pouvoir compter sur un support étatique adapté qui reconnaisse les aspirations, la vision et les valeurs d'une économie solidaire et qui permette, non seulement son développement soutenu et durable, mais qui reconnaisse aussi son caractère transformateur. Dans un monde dominé par l'idéologie néolibérale, il existe une forte pression pour développer une approche de politiques publiques qui marginalise et confine l'économie sociale à une économie de pauvres, une économie qui vise à réduire ou ramasser les dégâts de l'économie néolibérale et non pas à la

transformer. Cette vision réductrice, si elle se développe et s'enracine, peut jouer un rôle contre-productif en confinant l'économie sociale dans des actions palliatives d'un système économique qui est malade.

L'économie sociale est en premier lieu une action citoyenne, autonome de l'État. L'État ne peut et ne doit pas remplacer le rôle des acteurs de la société civile, ni dans ses dimensions stratégiques ou pratiques. L'État doit venir en soutien et permettre aux acteurs de l'économie sociale de définir ses priorités et de négocier l'espace et la portée des interventions étatiques.

Une reconnaissance par l'État
Au Québec, la reconnaissance de l'éco-

nomie sociale dans une perspective large et intégrée est relativement récente. Depuis six ans, l'économie sociale est formellement reconnue par le gouvernement du Québec comme partie intégrante de la dynamique socio-économique du Québec. En juin 2001, Pauline Marois, vice-première ministre et ministre des Finances, a été nommée responsable de l'économie sociale au sein de son gouvernement. Elle a alors créé au sein de son ministère, un *Bureau de l'économie sociale* qui coordonne l'ensemble de l'intervention de l'État québécois en faveur de l'économie sociale. La publication toute récente du Plan d'action gouvernemental en économie sociale lors du dépôt du Budget 2003 est une pièce-maîtresse de ce processus de reconnaissance.

Le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche,
partenaire des entreprises d'économie sociale

DES OUTILS ET DES SERVICES À VOTRE PORTÉE

Pour plus d'information, consultez notre site Internet à :

www.mic.gouv.qc.ca/cooperatives

Finances, Économie
et Recherche

Québec

